

COEFFICIENTS

8 pour ceux qui ont choisi l'enseignement de **spécialité physique – chimie**.

6 pour ceux qui ont choisi l'enseignement de **spécialité math ou SVT**.

ÉPREUVE ÉCRITE

• Constitution:

3 exercices notés sur **16 points**: la note de la partie écrite est **arrondie au 1/2 point près**.

- **2 exercices communs** à tous les candidats, notés sur **12 points**

- 1 exercice, qui dépend de l'enseignement de **spécialité** choisi par le candidat, noté sur **4 points**
spécialité physique – chimie: le 3^{ème} exercice est spécifique à l'enseignement de spécialité.
spécialité math – SVT: le 3^{ème} exercice porte sur le programme commun.

• Durée: 3 h 30 min.

- L'épreuve durant **210 min**, il est conseillé de passer **10 min par point** (50 min pour un exercice noté sur 5 points). Évitez en tout cas de rester trop longtemps sur un exercice.

- Prendre **10 min** pour lire le sujet **en entier**.

- Commencer par l'exercice qui vous semble le plus simple.

• Présentation:

- Faites chaque exercice sur une copie séparée.

- Réaliser un calcul littéral avant de faire une application numérique.

- Encadrer la relation finale du calcul littéral et souligner la valeur numérique.

- Vérifier les unités de chaque grandeur physique et l'unité du résultat.

- Écrire la valeur numérique avec le nombre de chiffres significatifs égal à la donnée qui en comporte le moins.

ÉPREUVE EXPÉRIMENTALE

- Durée 1 h

- Notée sur **20 points**, note **arrondie au 1/2 point près**. Entre **12 et 14 points** portent **les manipulations et montages**, le reste concerne **le compte rendu des résultats**.

- Évaluation **courant du 3^{ème} trimestre**.

- Le sujet de physique ou chimie est tiré au sort par le candidat. Le candidat ayant choisi l'enseignement de spécialité physique – chimie peut tirer un sujet relatif à cet enseignement.

NOTE FINALE

$$N = \frac{5.N_1 + N_2}{5}$$

avec: N_1 : note de la partie écrite sur 16 points

N_2 : note de la partie expérimentale sur 20 points

N : note finale **arrondie au point supérieur**

Exemple: si $N_1 = 10$ $N_2 = 12$ alors $N = 12,4$ arrondie à **13**.

ÉPREUVE ORALE

- Vous pouvez **choisir** de passer cette épreuve si vous avez eu une moyenne comprise entre **8 et 10** à l'ensemble des épreuves du 1^{er} groupe (épreuve écrite et épreuve expérimentale)

- **Durée: 20 min**

- **Temps de préparation: 20 min sans calculatrice.**

- **Temps de présentation: 20 min**

- **Coefficient: 6 ou 8 selon la spécialité**

- **Modalité:** le candidat tire au sort un sujet comportant deux questions, l'une de physique, l'autre de chimie, et doit traiter les deux questions. Les questions portent exclusivement sur le programme commun pour les candidats qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité. Pour ceux qui ont choisi cet enseignement l'une des deux questions porte également sur le programme de l'enseignement commun à tous l'autre sur le programme de spécialité.

Douze points au moins sont attribués à l'évaluation des connaissances scientifiques et de savoir-faire. Pour permettre cette évaluation, l'usage des calculatrices est interdit pour l'ensemble de l'épreuve.

Cette épreuve a lieu dans une salle comportant du matériel de physique chimie afin que des questions puissent être posées sur le matériel expérimental et son utilisation, sans que le candidat soit conduit à manipuler.

- **Note finale de physique – chimie:** si la note d'oral est supérieure à la note des épreuves du 1^{er} groupe elle la remplace avec le même coefficient. Sinon la note d'oral n'est pas prise en compte.